

# Extraction de sable en baie de Lannion : la politique de la CAN ou de l'autruche ?

Le rendez-vous était attendu par les opposants au projet d'extraction de sable en Baie de Lannion qui se sont déplacés en nombre, hier à Bercy. Cette table ronde qui s'est tenue en huit clos n'a pourtant pas répondu aux attentes des élus locaux, comités de pêche et associations qui refusent en bloc ce projet d'extraire chaque année, pendant 20 ans, 400.000 m<sup>3</sup> de ce sable coquillier dans la Baie de Lannion (Côtes d'Armor). En effet, à la demande des services de l'Etat, la CAN aurait engagé des études complémentaires qui n'ont été communiquées ni aux élus, ni aux associations, ni aux comités de pêche. *« Le ministre, surpris que ces études n'aient pas été diffusées auprès des acteurs concernés, a demandé à ce que ces documents leurs soient rendus disponibles dès que possible, afin que chacun puisse débattre avec le même niveau d'informations »* explique Alain Legendre, membre du collectif du Peuple des Dunes.

Du coup, aucune décision n'a été prise, sinon de reporter cette réunion à la fin du mois prochain *« Nous sommes dans l'attente d'avoir ces documents car pour l'instant nous n'avons aucune information sur ce qu'ils comportent, si ce n'est qu'une étude sur le lançon dans la baie »* déplore Alain Legendre. Le ministre a quant à lui déclaré ne pas vouloir que ce dossier traîne.

## Un exposé d'arguments

Cette réunion a tout de même permis à chacune des parties d'exprimer ses arguments. Ainsi, selon Alain Lajeune, la CAN aurait *« minimisé l'impact négatifs, notamment concernant la turbidité et le trait de côte : l'ensablement de la plage en se basant essentiellement sur des modèles mathématiques et en*

*avançant le fait que seulement 2% de la Baie de Lannion serait concernée par ces extractions ».* La CAN précise également que la Baie correspondant aux besoins de sable coquiller destiné à l'amendement agricole breton.

De son côté, le collectif du Peuple des Dunes a estimé que les données de l'enquête publique étaient insuffisantes et a pointé le fait que des domaines n'avaient pas été étudiés. *« Ce projet est non seulement dangereux pour la biodiversité marine, mais il représente une menace pour des emplois locaux non délocalisables »* estime Alain Legendre. Et le comité de pêche de souligner le garde manger que représente la Baie de Lannion pour ses activités.

### **Des politiques pour une étude globale**

Du côté des élus, Corinne Erhel, députée PS, a fait savoir dans son blog ce matin que *« sans être opposée à l'extraction de sable dans son principe, il me paraît essentiel d'être extrêmement vigilant sur la localisation envisagée, les volumes extraits, les conditions d'exploitation et les conflits d'usages ».* Selon elle, un tel projet voisin de zones Natura 2000 et d'une réserve naturelle (des spet iles, ndlr) doit faire l'objet d'une étude complète. Ainsi, *« si l'on peut comprendre les enjeux en matière de développement et d'emplois pour la CAN, il est aussi indispensable de mesurer l'impact pour l'économie et l'emploi locaux d'un tel projet ».*

*« Nous avons un mois pour prendre connaissance de ces dossiers que nous devrions recevoir dans un court délai, et pour voir si ces études complémentaires répondent aux questions que l'on se pose, a par ailleurs fait savoir Jean-Jacques Monfort, directeur de Lannion agglomération.*

La Compagnie armoricaine de navigation, qui appartient au groupe Roullier, a présenté en 2009 une demande d'exploitation des sables coquilliers marins en baie de Lannion. Ce matin, nous avons essayé de la joindre, sans succès pour l'instant.

***Ils ont répondu présent, hier à Bercy à l'invitation d'Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif...***

*Représentants de la CAN, conseillers ministériels, la région Bretagne, le président de la communauté d'agglomération de Lannion, les parlementaires Corinne Erhel députée PS, et Yannick Botrel, sénateur, le collectif Peuple des Dunes en Trégor, le comité départemental des pêches des Côtes d'Armor et du Finistère ainsi que le vice-président de la commission environnement du comité régional des pêches*

**Plus d'infos:**

[http://lepeupledesdunes.com/IMG/pdf/Dossier\\_de\\_presse\\_Bidal\\_Peuple\\_des\\_Dunes\\_Tregor.pdf](http://lepeupledesdunes.com/IMG/pdf/Dossier_de_presse_Bidal_Peuple_des_Dunes_Tregor.pdf)

<http://www.corinne-erhel.fr/>

<http://www.20minutes.fr/planete/1214447-20130827-lannion-montebourg-relance-debat-extraction-sable>